

**Avis de convocation / avis de réunion**



**ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION**

Société Civile de Placement Immobilier à Capital Variable  
Siège social : 22 rue du Docteur Lancereaux – 75008 Paris  
342.977.311 RCS Paris

**AVIS DE CONVOCATION**

Les associés de la **SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION** sont convoqués en assemblée générale ordinaire le **22 juin 2021 à 10h30**, au siège social situé 22 rue du Docteur Lancereaux – 75008 Paris et à huis clos (à savoir, hors la présence des associés et des personnes ayant le droit d'y assister), conformément aux dispositions de l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 et du Décret n°2021-255 du 9 mars 2021 portant sur les mesures de restrictions de déplacement et de réunions prises par les autorités publiques afin de lutter contre la pandémie de Covid-19.

A défaut de quorum, les associés sont informés que l'assemblée générale, sur seconde convocation, se tiendra le 8 juillet 2021 à 10h30 au siège social et à huis clos.

Les associés seront appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports de la Société de Gestion, du Conseil de surveillance et du Commissaire aux comptes et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020
2. Affectation du résultat
3. Lecture et approbation du rapport du Commissaire aux comptes relatif aux conventions soumises à l'article L. 214-106 du Code monétaire et financier
4. Approbation de la valeur comptable
5. Présentation de la valeur de réalisation
6. Présentation de la valeur de reconstitution
7. Distribution des plus-values immobilières
8. Prélèvement sur la prime d'émission
9. Constatation du capital effectif arrêté au 31 décembre 2020
10. Quitus à donner à la Société de Gestion
11. Nomination des membres du Conseil de Surveillance
12. Pouvoirs en vue des formalités

Les associés de la SCPI ATOUT PIERRE DIVERSIFICATION seront appelés à voter sur les projets de résolutions suivants :

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, après avoir entendu les rapports de la Société de Gestion, du Conseil de surveillance et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés.

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, constate l'existence d'un bénéfice de 26 471 782,48 euros qui, augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent de 13 244 967,72 euros, et de l'affectation de la prime d'émission de 883 422,12 euros conformément à l'article 7.2 des statuts, forme un résultat distribuable de 40 600 172,32 euros, somme qu'elle décide d'affecter de la façon suivante :

- A la distribution d'un dividende, une somme de : 24 476 906,70 euros ;
- Au report à nouveau, une somme de : 16 123 265,62 euros.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte du rapport du Commissaire aux Comptes concernant les conventions soumises à l'article L. 214-106 du Code monétaire et financier, et en approuve les conclusions.

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, approuve telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion la valeur nette comptable qui ressort à 575 884 990 euros, soit 710,53 euros pour une part.

**CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte de la valeur de réalisation, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion et qui ressort à 654 288 064 euros, soit 807,27 euros pour une part.

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, prend acte de la valeur de reconstitution, telle qu'elle a été déterminée par la Société de Gestion et qui ressort à 761 528 330 euros, soit 939,58 euros pour une part.

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, autorise la Société de Gestion à répartir le cas échéant entre les associés présents au moment de la distribution un montant de 7 euros maximum par part en pleine jouissance, prélevé sur le compte plus-values.

Cette distribution sera versée pour les parts en jouissance à la date de la distribution, aux propriétaires des parts détenues en pleine propriété et aux usufruitiers pour les parts dont la propriété est démembrée, sauf disposition contraire prévue entre les parties et portée à la connaissance de la Société de Gestion.

Cette distribution sera mise en paiement au cours du deuxième semestre 2021.

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, autorise la Société de Gestion, conformément à l'article 7.2 des statuts de la SCPI, à réaliser un prélèvement sur la prime d'émission, pour chaque nouvelle part émise représentative de la collecte nette entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020, d'un montant de 19,89 euros par part, et ce afin de permettre le maintien du niveau par part du report à nouveau existant au 31 décembre 2020.

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition de la Société de Gestion, arrête le capital effectif de la SCPI au 31 décembre 2020 à la somme de 372 828 160 euros.

**DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, donne à la Société de Gestion quitus entier et sans réserve pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

En tant que de besoin, elle lui renouvelle sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans l'intégralité de ses dispositions.

**ONZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise des dispositions de l'article 422-201 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et du nombre de postes à pourvoir au Conseil de Surveillance (**soit 6**), décide de nommer en qualité de membre du Conseil de Surveillance, pour une durée de trois années qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale se tenant en 2024 afin de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les **6 candidats** suivants ayant reçu le plus grand nombre de voix :

Candidats	Nombre de voix	Elu	Non élu
Hervé BONISCHOT <sup>(C)</sup>			
Christian BOUTHIE <sup>(C)</sup>			
Jean-Luc BRONSART <sup>(C)</sup>			
Francis FERNANDEZ <sup>(C)</sup>			
Jean-Claude FINEL <sup>(C)</sup>			
Renaud GABAUDE <sup>(C)</sup>			
Guillaume JAN <sup>(R)</sup>			
Jean-Pierre MARY <sup>(C)</sup>			
Jacques MORILLON <sup>(R)</sup>			
Romuald OSSENI <sup>(C)</sup>			
Thierry UNAL <sup>(C)</sup>			
SCI Menhir Aedificium représentée par Monsieur Lucien TULLIO <sup>(C)</sup>			

(C) : nouvelle candidature

(R) : candidat en renouvellement

Il est précisé que seront exclusivement prises en compte les voix des associés présents ou votants par correspondance à l'Assemblée. Par ailleurs, en cas de partage des voix, le candidat élu sera celui possédant le plus grand nombre de parts ou, si les candidats en présence possèdent le même nombre de parts, le candidat le plus âgé.

### **DOUZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

#### Liste des candidats aux élections du Conseil de surveillance :

##### ◆ **Monsieur Hervé BONISCHOT**

Âge : 57 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : Gestionnaire pour compte propre.

Ancien infirmier médecine du travail chez Saint Gobain PAM. Ancien infirmier expatrié on shore / offshore pour l'industrie pétrolière et gazière (Exxon Mobil, Total, BP, Statoil) en Afrique

Fonctions occupées dans la SCPI : -

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : -

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 70

##### ◆ **Monsieur Christian BOUTHIE**

Âge : 72 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : Vétérinaire retraité

Fonctions occupées dans la SCPI : -

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : 26\*

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 10

##### ◆ **Monsieur Jean-Luc BRONSART**

Âge : 66 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : Investisseur immobilier, bailleur privé, associé fondateur de plusieurs SCPI de divers groupes, loueur en meublé non professionnel. Président du conseil de surveillance de la SCPI EPARGNE FONCIERE et de l'OPCI CERENICIMO.

Fonctions occupées dans la SCPI : -

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : 44\*

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 40

##### ◆ **Monsieur Francis FERNANDEZ**

Âge : 66 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : Directeur Financier retraité. Mandats sociaux syndicaux. Administrateur SCPI ACTIPIERRE EUROPE.

Fonctions occupées dans la SCPI : -

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : 1\*

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 29

◆ **Monsieur Jean-Claude FINEL**

Âge : 64 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : responsable juridique au Ministère de l'Ecologie et responsable patrimoine immobilier au Ministère de l'Intérieur.

Fonctions occupées dans la SCPI : -

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : -

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 74

◆ **Monsieur Renaud GABAUDE**

Âge : 63 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : Médecin généraliste (33 - Gironde). Membre de Conseils de Surveillance de SCPI FRUCTIRESIDENCE, ELYSEE RESIDENCE et de 8 SCPI du groupe URBAN PREMIUM

Fonctions occupées dans la SCPI : -

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : 10\*

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 45

◆ **Monsieur Guillaume JAN**

Âge : 41 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : Analyste financier, Autorité des Marchés Financiers, Paris (depuis 5 ans)

Fonctions occupées dans la SCPI : Membre sortant du Conseil de Surveillance de la SCPI.

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : 1\*

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 58

◆ **Monsieur Jean-Pierre MARY**

Âge : 64 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : Retraité. Ancien cadre de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées.

Fonctions occupées dans la SCPI : -

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : -

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 27

◆ **Monsieur Jacques MORILLON**

Âge : 56 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : Ingénieur. Investisseur immobilier privé.

Fonctions occupées dans la SCPI : Président sortant du Conseil de Surveillance de la SCPI.

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : 12\*

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 156

◆ **Monsieur Romuald OSSENI**

Âge : 37 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : Analyste Risque Quantitatif.

Fonctions occupées dans la SCPI : -

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : -

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 3

◆ **Monsieur Thierry UNAL**

Âge : 56 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : Propriétaire bailleur. Investisseur privé. Gérant de patrimoine.

Fonctions occupées dans la SCPI : -

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : -

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 26

**◆ MENHIR AEDIFICIUM**

Représentée par Monsieur Lucien TULLIO

Âge : 52 ans

Références professionnelles et activités au cours des cinq dernières années : Responsable Projet Smart Building pour BPCE/NATIXIS. Responsable Projet Innovation pour BPCE.

Fonctions occupées dans la SCPI : -

Nombre total de(s) mandat(s) de membre du conseil de surveillance exercé(s) dans toutes SCPI : 1\*

Nombre de part(s) détenue(s) dans la SCPI : 38

---

\*Conformément à la position recommandation AMF 2011-25, modifiée le 5 mars 2021, la société de gestion met à disposition la liste exhaustive des mandats de membre du conseil de surveillance des candidats sur le site internet : [www.aewciloger.com](http://www.aewciloger.com)

\*\*\*\*\*